

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022
n° DEL-2022-93

L'an deux-mille-vingt-deux, le quinze décembre à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Franck POQUIN, maire de la commune.

DATE DE CONVOCATION
9 décembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 24

Étaient présents : Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Pascale PATEAU, Bruno BESSONNEAU, Amandine HUMEAU, Daniel PASDELOUP, Marielle BARRE, Claude DELESTRE, Marie MALHAIRE, Dominique BOUVET, Pierre BEAUDOUIN, Brigitte JUBLAN, Lydie NORMAND, Marie-Noëlle LEGENTIL, Jean-Pierre BARBEAU, Dominique VIEJO, Yann LHUMEAU ; Laëtitia DETROY HARD ; Emmanuel BOUTILLIER ; Pierrick CAPELLE ; Delphine BACHELÉ ;

Représentés ayant donné pouvoir : Roland MARION, pouvoir donné à Pierre BEAUDOUIN ;, pouvoir donné à Franck POQUIN ; Nathalie BENETEAU, pouvoir donné à Lydie NORMAND ;

Absents : Béatrice VALIN, Mikaël BOISSEAU, Serge MÉDINA ;

Secrétaire de séance : Bruno BESSONNEAU ;

OBJET : ONF – PROGRAMME DE TRAVAUX 2023

Rapporteur : M Daniel PASDELOUP, adjoint au maire chargé de la voirie et des espaces verts


EXPOSÉ

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de la forêt de Saint-Jean-de-Linières, proposé par l'ONF :

DESRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
Cocher les actions retenues			
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE EN ENTRETIEN (TRIN)			
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire Localisation : Ligne 2/3 Coupe des branches sur une hauteur de 4 m, petit abattage, débroussaillage sur 4 à 5 m de large	0,18	KM	
<input type="checkbox"/> Fourniture et pose de plaques de parcelle en plastique Localisation : 5 pour la parcelle 1, 5 pour la parcelle 2, 5 pour la parcelle 3	15,00	U	
Sous-total			1 090,00 € HT
			Total : 1 090,00 € HT

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil municipal approuve ce programme d'action.

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 16/12/2022 
ID : 049-200082550-20221215-DEL_2022_93-DE

Le secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme,
le Maire

Franck POQUIN

